

Édito : les mauvais coups de Fillon

La nation dédommage généreusement ses représentants des frais qu'ils engagent réellement pour exercer la mission qui leur est dévolue. En octroyant massivement ces fonds publics à ses proches, François Fillon porte un très mauvais coup à la famille, à la démocratie, à la droite et aux chrétiens.



Photo : European People's Party

À la famille, car une loi interdisant l'embauche de son conjoint ou de ses enfants apparaît désormais inéluctable. Tous les couples au sein desquels les conjoints travaillent honnêtement et de bonne foi l'un pour l'autre s'en trouveront pénalisés.

À la démocratie, car la plupart des assistants parlementaires travaillent consciencieusement et en confiance. En instillant l'idée que la seule présence aux côtés d'un député ou d'un sénateur

justifie des émoluments faramineux, Fillon renforce l'idée populiste du dévoiement de la classe politique.

À la droite, qui elle aussi souffre de la cupidité de son candidat à la présidentielle. Tout naturellement, ses amis cherchent à défendre l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy.

"Quand le doigt montre la lune, le sot regarde le doigt",

et comme, en l'occurrence, la lune est indéfendable, les ténors des LR tentent une ultime diversion visant à discréditer ceux qui révèlent l'affaire. De fait, ils nous prennent pour des imbéciles et nous privent de débats réellement politiques.

Pourtant, Fillon est parfaitement au courant de l'usage qu'il a fait de l'argent qu'il percevait. L'affaire est peut-être délictueuse – les juges le diront – mais les actes entrent en conflit avec l'affirmation "Je suis chrétien." Par cette proclamation, François Fillon engage plus que lui-même, il mouille les chrétiens avec lui. Or,

"nul ne peut servir deux maîtres, Dieu et l'argent".

Que Fillon aime l'argent démesurément, c'est son problème, qu'il lie cet amour immodéré à sa foi chrétienne, cela engage la communauté des croyants.

Vouloir tout prendre pour soi-même, sa femme et ses enfants, être insatiable dans la volonté de remplir sa besace, prétendre être un parangon de vertu quand la rapacité prévaut dans ses

décisions, ne sont-ce point des péchés capitaux ? Alors, quand on se sait pêcheur, la moindre des choses consiste à se reconnaître comme tel et accepter avec humilité sa condition ; et quand bien même il y aurait contrition, peut-il y avoir pardon sans pénitence ?